

20220407 Basta !

https://basta.media/Refugies-ukrainiens-porte-de-Versailles-difference-de-traitement-Afghans-Syriens-Croix-Rouge-Marlene-Schiappa?fbclid=IwAR3m3DGA7eLeqnGOEBLxeYCwMkxG_I36b8bGlaPmxQzIUMv8YC2TaNgbxB0

Entre les réfugiés d'Ukraine et ceux d'ailleurs : une « différence de traitement insupportable »

Asile

7 avril 2022 par [Maïa Courtois, Simon Mauvieux](#)

Les annonces gouvernementales se succèdent pour organiser l'arrivée des personnes fuyant l'Ukraine. Après des années de refus politique d'accueillir les exilés d'Afrique ou du Moyen-Orient, les associations dénoncent une discrimination.



Société

« *Elle arrive...* » Un chuchotement circule dans l'assistance. Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur, s'avance pour saluer une rangée de responsables d'associations. Nous sommes le 23 mars. Tous s'activent ici, dans ce hall du parc des expositions Porte de Versailles à Paris, pour accueillir les personnes réfugiées d'Ukraine. « *Vous avez toujours en majorité des femmes et des enfants ?* » s'enquiert la ministre. Depuis l'ouverture du centre, mi-mars, 1900 Ukrainiens, principalement des femmes et des enfants (les hommes ukrainiens de moins de 60 ans ne sont pas autorisés à quitter le pays) ont été hébergés sur place pour une ou deux nuits. Ils y ont trouvé un dispositif inédit, rassemblant en un même lieu préfecture, Office français de l'immigration et de l'intégration, assurance-maladie... Du jamais-vu en France.

Une dizaine de box ouverts sur une salle bruyante s'alignent. Des familles ukrainiennes y exposent, dans une intimité toute relative, leur situation aux agents de l'État. Première étape à l'entrée : le contrôle des documents d'identité par la préfecture de Paris. Si tout est en règle, c'est-à-dire si les personnes sont en capacité de prouver qu'elles fuient l'Ukraine, elles se

voient délivrer dans la foulée une autorisation provisoire de séjour. Celle-ci est d'une durée de six mois, renouvelable trois ans.



Du jamais-vu en France

Depuis l'ouverture du centre de Porte de Versailles (Paris), mi-mars, 1900 Ukrainiens, principalement des femmes et des enfants, ont trouvé un dispositif inédit, rassemblant en un même lieu préfecture, Office français de l'immigration et de l'intégration, assurance-maladie... Du jamais-vu en France.

© Valentina Camu

« *Nous délivrons près de 300 autorisations provisoires de séjour par jour* », explique un représentant de la préfecture. Ces autorisations sont l'application concrète, en France, de la [directive européenne sur la protection temporaire](#) créée en 2001 et activée le 3 mars 2022 pour la première fois. Elles donnent, entre autres, le droit de travailler et d'obtenir une couverture maladie immédiatement, là où les demandeurs d'asile sont depuis 2019 soumis à une attente de trois mois pour bénéficier de la Sécurité sociale.

« Cette protection, tous les demandeurs d'asile devraient y avoir droit »

« Il y a un deux poids deux mesures. N'ayons pas peur des mots : c'est du racisme. »

Aucun autre exilé sur le territoire français n'a droit au dispositif de protection temporaire. Pas même les Afghans ayant fui la prise de Kaboul par les talibans, l'été dernier. « *L'Europe ne peut pas à elle seule assumer les conséquences de la situation actuelle. Nous devons anticiper et nous protéger contre les flux migratoires irréguliers importants* », [déclarait](#) en août 2021 à leur propos Emmanuel Macron. Six ans plus tôt, au regard de la crise syrienne, [une cinquantaine d'organisations](#) demandaient déjà au président Hollande et à l'Europe d'œuvrer en faveur de la protection temporaire. En vain.

« *Cette protection, tous les demandeurs d'asile devraient y avoir droit. Il y a un deux poids deux mesures. N'ayons pas peur des mots : c'est du racisme. La différence de traitement est insupportable* », dénonce Yann Manzi, cofondateur de l'association Utopia56. Il y voit une

incarnation du double discours « *humanité et fermeté* », martelé par le gouvernement Macron depuis son arrivée au pouvoir. « *Pour toutes les populations maghrébines, ou d'Afrique subsaharienne, on a la fermeté ; tandis que pour les Ukrainiens, on a l'humanité* ».



4 millions de réfugiés

Les associations craignent de trouver bientôt des familles ukrainiennes sans solution, comme les autres. Actuellement, 26 000 réfugiés ukrainiens sont arrivés en France. Une partie est en transit, mais il est difficile de prévoir le nombre d'arrivées futures : plus de 4 millions de personnes ont quitté l'Ukraine, au 30 mars.

© Valentina Camu

L'exemple des transports est parlant. L'État a noué un partenariat inédit avec la SNCF pour permettre aux familles ukrainiennes de se déplacer gratuitement vers les régions où on leur propose un hébergement, ou vers les pays qu'elles souhaitent rejoindre. Au sein du hall Porte de Versailles, « *on travaille sur une solution de guichet SNCF* », explique Nordine Djebarat, directeur régional Île-de-France à Coallia, une association spécialisée dans l'hébergement et l'accompagnement social.

100 000 places d'hébergement... et des gens toujours à la rue

« Les pouvoirs publics sont capables de se mobiliser pour accueillir un grand nombre de réfugiés ukrainiens. On voit que quand la volonté politique est là, on y arrive »

Pour les autres nationalités, les gares et les trains restent ce qu'ils ont toujours été. À savoir, des lieux de traque et de contrôle. En plein cœur de la vallée de la Roya, un escadron de gendarmerie mobile contrôle en permanence la zone autour de la commune de Sospel et sa gare TER. « *Ici, le train ne s'arrête que quelques minutes, mais cela suffit aux militaires pour contrôler l'ensemble des voitures, où il n'est pas rare de se retrouver en présence d'individus entrés irrégulièrement en France* », écrit par exemple [le média de la gendarmerie nationale Gend.Info](#). Dans un communiqué du 14 mars, la CGT Cheminots explique que la direction de la SNCF leur « *demande de vérifier la provenance des réfugiés dans le train (...) et “d'agir avec bienveillance” s'ils sont Ukrainiens* ». De quoi soulever « *un malaise profond chez une partie des cheminots, conscients d'une différence de traitement entre les réfugiés* ».

Depuis 2015, l'accès au logement pour les personnes exilées est l'une des principales batailles que mènent les associations. Il y a eu les occupations place de la République ou devant la mairie de Paris, les réquisitions de bâtiment vacants, les demandes répétées de prise en charge systématique des personnes à la rue après les évacuations de campements... Le numéro d'urgence 115 saturé, les structures d'hébergement pleines : les associations se sont habituées à recevoir ces réponses de la part des services de l'État.



Des dizaines de réfugiés Afghans dorment dans le campement du Cheval noir, à Pantin (Seine-Saint-Denis). Avec la fin de la trêve hivernale, « il y a plein de territoires où des remises à la rue se préparent », craint Yann Manzi d'Utopia56. Avec la possibilité de la reformation de campements de milliers de personnes en périphérie de Paris.

© Valentina Camu

Alors, le 23 mars, quand le Premier ministre Jean Castex annonce l'ouverture prochaine de 100 000 places d'hébergement pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine [1], les associations qui viennent en aide aux exilés à la rue ont évidemment salué le geste... tout en soulevant quelques contradictions. « *Nous avons distribué plus de 800 repas hier soir dans les rues de Paris, les conditions de vie des personnes exilées sont très dures*, témoigne Philippe Caro de l'association Solidarité Migrants Wilson. *On s'aperçoit que les pouvoirs publics sont capables de se mobiliser pour accueillir un grand nombre de réfugiés ukrainiens, alors que depuis des années ils nous disent que ce n'est pas possible pour les autres. On voit que quand la volonté politique est là, on y arrive* », s'agace-t-il.

Parfois dès 9 h du matin, ils disent aux familles “revenez demain”

À Calais, l'auberge de jeunesse, comptant 130 places, a été mobilisée pour héberger des Ukrainiens. Les exilés d'autres nationalités continuent de [survivre dans des campements informels](#) ("jungles"), au rythme des expulsions tous les deux jours par les forces de l'ordre. « *Ils nous disent : "C'est terrible ce qu'il se passe en Ukraine". Puis, quand on leur explique cet accueil, ils s'étonnent : "ah oui ? Pourquoi ils ne sont pas dans la jungle comme nous ?"* », rapporte Marguerite Combes, coordinatrice d'Utopia56 sur place. « *On est contents pour les Ukrainiens, mais si on peut le faire pour eux, pourquoi pas pour tout le monde ? C'est assez rageant, cela fait 30 ans que c'est l'impasse...* », soupire Alexandra Limousin, responsable de l'Auberge des migrants, association historique du Calaisis.

Malgré cette mobilisation inédite de l'État, des défaillances commencent à être mises en lumière. Dans un échange de courriers, des bénévoles traducteurs alertent la Croix rouge sur un manque d'assistance médicale, de nourriture et d'eau lors du premier accueil, gare de l'Est à Paris. La rapidité de l'ouverture des droits est aussi « *très variable* » en fonction des endroits, explique Gérard Sadik, responsable asile de la Cimade. Même au hub Porte de Versailles, « *c'est premier arrivé, premier servi. Parfois dès 9 h du matin, ils disent aux familles "revenez demain"* », précise-t-il.

Enfin, les associations craignent de trouver bientôt des familles ukrainiennes sans solution, comme les autres. Actuellement, 26 000 réfugiés ukrainiens sont arrivés en France. Une partie est en transit, mais il est difficile de prévoir le nombre d'arrivées dans les prochaines semaines (plus de 4 millions de personnes ont quitté l'Ukraine, au 30 mars). Dans un gymnase réquisitionné à Rennes, « *la semaine dernière, six personnes d'Ukraine sont arrivées, et c'est nous qui leur avons payé l'hôtel, car le gymnase était plein...* », raconte Yann Manzi.

Des hébergement évacués, des gens mis à la rue

« On insiste beaucoup sur la générosité des gens, mais soyons extrêmement vigilant sur l'hébergement citoyen, qui doit inclure de l'accompagnement social dans la durée »

Dans la dernière instruction envoyée aux préfets sur le schéma d'hébergement et de logement des réfugiés d'Ukraine, que *Basta!* s'est procurée, les ministères insistent sur le fait de ne pas mettre en concurrence les publics. « *Il est essentiel de ne pas dégrader ou saturer les dispositifs de droit commun* », y écrivent-ils. Mais sur le terrain, des formes de priorisation s'opèrent. À Rennes, 144 personnes, dont une quarantaine d'enfants, occupaient depuis mi-janvier un gymnase réquisitionné par les associations qui les suivent depuis un an. Le 30 mars, les forces de l'ordre ont évacué les lieux. « *Il reste une famille de dix personnes sans solution, ainsi qu'une petite vingtaine d'hommes seuls* », indique Ludovine Colas, coordinatrice d'Utopia 56 à Rennes.



Des guichets uniques au centre d'accueil de Porte de Versailles permettent aux familles réfugiées ukrainiennes d'accomplir toutes leurs démarches. « Cette protection, tous les demandeurs d'asile devraient y avoir droit », dénonce Yann Manzi, cofondateur de l'association Utopia56.

© Valentina Camu

Dans le même temps, « *on sait qu'il y a des dispositifs qui ont été ouverts à Rennes pour les Ukrainiens, des places libres* », souligne Yann Manzi. Ces derniers peuvent accéder à un hébergement juste après s'être présentés en préfecture. Pour les autres exilés, « *il faut passer*

par le guichet unique de Coallia pour avoir ensuite un rendez-vous en préfecture, puis la préfecture renvoie vers Coallia, qui orientera vers un hébergement », décrit Ludivine Colas. De quoi allonger les délais sur plusieurs mois... « *La majorité des occupants du gymnase étaient ainsi des primo-arrivants, pris dans ces fameux délais de rendez-vous », explique-t-elle.*

La clôture de la trêve hivernale, fin mars, risque de multiplier ces situations selon les associations. « *Il y a plein de territoires où des remises à la rue se préparent. Là où il y aura des soutiens ou une médiatisation, on peut espérer les faire reculer. Mais dans les territoires moins visibles, tout va se faire dans une grande discrétion »* craint Yann Manzi d'Utopia56. Face à la priorisation donnée à l'hébergement de familles ukrainiennes, Agathe Nadimi de l'association les Midis du MIE, qui vient en aide aux mineurs isolés, craint la reformation de campements de milliers de personnes en périphérie de Paris.

Les limites de l'hébergement citoyen

La priorisation se ressent aussi dans la mobilisation citoyenne. Porte de Versailles, l'Armée du Salut coordonne les distributions alimentaires. Le centre peut accueillir jusqu'à 400 personnes par jour. « *On a les capacités d'y répondre, grâce à tous les dons reçus, notamment beaucoup d'entreprises. Enfin... à destination des Ukrainiens. Parce que pour les autres publics, les Syriens, les Afghans, on a plus de mal. Des fois, on a envie de dire : il y a tous les autres, aussi », soupire Emmanuel Ollivier, directeur de la fondation de l'Armée du Salut.* Marlène Schiappa soulignait lors de sa visite : « *Tous les jours, on a des gens qui veulent aider, faire des dons, laisser un appartement à disposition... C'est pour cela qu'on a créé une plateforme de parrainage ».*

Pour l'heure, peu d'informations ont été données sur les 100 000 places d'hébergement annoncées par Jean Castex, si ce n'est qu'une grande partie d'entre elles sont organisées par des entreprises privées ou des citoyens. Cela pose question à de nombreuses associations. « *On insiste beaucoup sur la générosité des gens, mais soyons extrêmement vigilant sur l'hébergement citoyen, qui doit inclure de l'accompagnement social dans la durée », soutient Bruno Morel, le directeur général d'Emmaüs Solidarité. Gérard Sadik, de la Cimade, rappelle aussi une évidence : « L'État a un devoir d'hébergement, avec une obligation des moyens renforcés : c'est-à-dire, une obligation d'aller vers le logement de toutes les personnes. Il ne peut pas se reposer sur les initiatives privées... »*

Sur le même sujet

[Marie-Christine Vergiat : « Dès lors qu'un gouvernement dit “on accueille”, c'est possible »](#)
[À Calais, les deux visages de l'aide humanitaire : l'un agréé par l'État, l'autre entravé par les forces de l'ordre](#)

[Ces Français qui attendent « tout simplement » une politique humaine et digne vis-à-vis des exilés](#)

Tous les acteurs associatifs saluent la réaction rapide et massive de l'État pour accueillir les déplacés ukrainiens, ils souhaiteraient désormais que cette crise soit l'électrochoc permettant d'instaurer un accueil digne et durable à tous les exilés. « *On n'a jamais vu des conditions d'accueil aussi favorables. Cela doit être considéré comme une opportunité pour les généraliser à toute personne qui a fui la guerre ou une situation humanitaire insupportable »,* défend Bruno Morel, d'Emmaüs Solidarité.

Maïa Courtois, Simon Mauvieux

Photo de une : Lors de la manifestation pour l'accueil pour tous le 3 avril 2022 à Pantin, en région parisienne / © Valentina Camu.

Notes

[1] 100 000, c'est le nombre de personnes réfugiées d'Ukraine que prévoit d'accueillir la seule [ville de Berlin](#), alors que l'ensemble de l'Allemagne a déjà enregistré [plus de 300 000 personnes](#) venues d'Ukraine. L'Irlande, qui compte treize fois moins d'habitants que la France, [s'est aussi engagée à accueillir 100 000 personnes](#).